

Objectif

Nous, Métaux de Batteries Patriot, nous accordons une grande importance à nos relations avec les fournisseurs, car elles sont essentielles pour atteindre nos objectifs d'entreprise. Nous nous engageons à mener nos activités d'une manière éthique, légale et socialement responsable, et souhaitons faire affaire avec des fournisseurs qui répondent à nos exigences et partagent nos valeurs. Le présent Code définit le niveau de standards attendus de nos fournisseurs.

Champ d'application

Ce code s'applique à tous :

- 1. Les fournisseurs de biens et de services sous contrat; et
- 2. Les sous-traitants travaillant pour leur compte.

Attentes

Nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils prennent la responsabilité de veiller à ce que leur comportement soit conforme aux principes et exigences suivants.

Bonne gouvernance, éthique et intégrité

- 1. Respecter les lois et réglementations de la juridiction dans laquelle le fournisseur/sous-traitant opère, y compris, mais sans s'y limiter, les lois concernant :
 - a. La fraude et la corruption.
 - b. Les pratiques anticoncurrentielles et antitrust.
 - c. Les délits d'initiés.
 - d. Le travail et la fiscalité.
 - e. La santé et sécurité.
 - f. L'environnement.
- 2. Éviter les situations qui pourraient créer, ou sembler créer, un conflit d'intérêts; divulguer tout conflit d'intérêts réel ou perçu et gérer la situation en conséquence.
- 3. Ne pas solliciter, accepter, offrir, fournir ou autoriser de pots-de-vin de quelque sorte que ce soit, directement ou indirectement.



- 4. Ne pas accepter ou offrir de cadeaux ou de divertissements s'ils peuvent raisonnablement être considérés comme extravagants ou influencer de manière inappropriée les relations d'affaires de Métaux de Batteries Patriot avec un client, un fournisseur ou un contractant, ou créer une obligation à son égard.
- 5. Prendre toutes les mesures raisonnables pour assurer la sécurité des informations confidentielles de Métaux de Batteries Patriot.
- 6. Respecter les droits de propriété intellectuelle.

Respecter les conditions du contrat

7. Respecter les termes des contrats signés avec Métaux de Batteries Patriot.

Respecter les politiques, les processus et les normes de Métaux de Batteries Patriot

- 8. Respecter les politiques, les processus et les normes de Métaux de Batteries Patriot liées, mais sans s'y limiter, à :
 - a. L'éthique et la conduite des affaires
 - b. La gouvernance et la transparence.
 - c. La santé et sécurité.
 - d. Les ressources humaines.
 - e. L'environnement.

Garantir des lieux de travail sains et sûrs

9. Protéger le bien-être et la sécurité des employés et des fournisseurs, des autres travailleurs du site ou des visiteurs, des communautés d'accueil et de la population en général.

Respecter les droits du travail et les droits de l'homme

- 10. Éliminer toute forme de discrimination ou de harcèlement.
- 11. Interdire tout traitement inhumain des employés, y compris toute forme d'abus physique, moral, sexuel ou verbal, de menace ou toute autre forme d'intimidation.
- 12. Promouvoir la diversité, l'équité et l'égalité des chances sur le lieu de travail.
- 13. Appliquer des conditions d'emploi appropriées et équitables, notamment en ce qui concerne l'embauche, les horaires de travail, la rémunération, la promotion, la formation, le licenciement et les mesures correctives.



- 14. Respecter les droits du travail, y compris la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
- 15. Veiller à ce que le logement, lorsqu'il est fourni, soit propre et sûr et réponde aux besoins fondamentaux des travailleurs.
- 16. Interdire toute forme de travail forcé.
- 17. Ne pas recourir au travail des enfants.

Des relations sincères avec les parties prenantes

- 18. Traiter les membres des communautés d'accueil avec respect.
- 19. Identifier les occasions qui favorisent l'emploi local et l'approvisionnement responsable.
- 20. Coordonner les engagements avec les membres des communautés d'accueil avec l'équipe chargée des relations avec la communauté de Métaux de Batteries Patriot.

Protection de l'environnement naturel

- 21. Utiliser efficacement l'énergie, les ressources naturelles et l'eau.
- 22. Gérer de manière responsable les émissions atmosphériques, l'utilisation de l'eau, la manipulation des produits chimiques et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- 23. Éliminer les emballages inutiles et soutenir le recyclage ou la réutilisation des sous-produits des déchets.
- 24. Respecter les plans de gestion environnementale de Métaux de Batteries Patriot.

Esprit de collaboration

- 25. Collaborer avec Métaux de Batteries Patriot afin d'identifier les occasions de minimiser les risques et d'améliorer les performances liées, mais sans s'y limiter, à :
 - a. La gouvernance.
 - b. L santé et sécurité.
 - c. Les ressources humaines et les droits de la personne.
 - d. Les relations avec les parties prenantes.
 - e. L'environnement.



26. Maintenir une documentation appropriée et transmettre à Métaux de Batteries Patriot les données nécessaires afin de se conformer aux autorisations environnementales ou à d'autres exigences en lien avec les législations, inspections, certifications ou rapports.

Responsabilité

- 27. S'engager à faire preuve de transparence et de responsabilité dans leurs activités.
- 28. Évaluer les impacts potentiels de leur travail sur l'environnement naturel et social.
- 29. Gérer les risques de manière proactive.
- 30. Mettre en œuvre des mesures d'évitement, d'atténuation ou de remédiation, si nécessaire.
- 31. Tenir à jour une documentation véridique et précise (qui peuvent être exigés à des fins d'audit).
- 32. Établir, maintenir et mettre en œuvre des politiques, des normes, des procédures et des contrôles de gestion afin de garantir le respect des exigences susmentionnées.

Conformité

Les fournisseurs sont tenus de se conformer au présent Code et de veiller à ce que leurs employés et représentants le comprennent et le respectent. Les fournisseurs peuvent être tenus de certifier ou de fournir des informations relatives au respect du Code.

Infractions au Code

Les fournisseurs qui n'adhèrent pas à ce Code et ne remédient pas aux violations verront leurs contrats avec Métaux de Batteries Patriot réexaminés, ce qui pourrait entraîner leurs résiliations.





Reconnaissance et accusé de réception

En signant ci-dessous, le fournisseur reconnaît et accepte le présent Code.

Nom de l'entreprise :	
Nom du représentant autorisé du fournisseur :	
Titre du représentant autorisé du fournisseur :	
Signature :	
Date :	

Approbation et révision

Le présent Code de conduite des fournisseurs doit être revu périodiquement et mis à jour si nécessaire.

Rev. no.	Préparé / Mise à jour par	Examiné	Approuvé	Date	Description / Modifié Effectué
0	Département ESG	PDG et président VP exécutive ESG	Conseil d'administration PMET	septembre 2024	Document initial